



Résumé

de la discussion avec les membres francophones
tenue le 7 mars 2010
à l'hôtel Holiday Inn, Plaza la Chaudière, Gatineau

Résumé rédigé par

Carolyne Roy

Résumé du rapport de la discussion avec les membres francophones tenue le 7 mars 2010
à l'hôtel Holiday Inn, Plaza la Chaudière, Gatineau

Le 7 mars 2010, des membres francophones et anglophones de l'ACR se sont rassemblés pour discuter de l'amélioration des services aux membres francophones de l'association.

Voici un résumé de cette discussion.

Remarque : Les mentions ang. et fr. signifient que l'énoncé concerne soit les membres francophones (fr.), soit tous les membres, qu'il soient francophones ou anglophones (ang./fr.). En jetant un rapide coup d'œil aux titres, on s'aperçoit que la plupart des points de discussion touchent tous les membres de l'association, peu importe la langue qu'ils utilisent.

Visibilité de la communauté francophone de l'ACR : (ang./fr.)

Parce que le renforcement de la visibilité de l'ACR contribuera certainement à la reconnaissance de chacun de ses membres individuels auprès de la communauté d'affaires¹ du Canada, les membres francophones proposent les diverses actions ci-dessous.

- Établir une politique d'échange d'hyperliens entre le site de l'ACR et divers sites professionnels qui reconnaîtraient l'ACR et la compétence de ses membres. Instaurer avec tous ces partenaires un système de promotion d'activités liées à la révision et au domaine langagier. En échange de l'affichage du logo de l'ACR sur les sites Web où sont annoncées des activités relatives à la révision, par exemple, l'ACR annoncerait ces organismes sur son site en affichant leur logo.
- Trouver un moyen de se faire connaître des maisons d'édition, surtout de celles qui œuvrent en français, car, puisque nous n'avons pas présentement de reconnaissance officielle des compétences professionnelles de nos membres francophones, les maisons d'édition ne voient en l'association qu'un regroupement des professionnels de la révision au Canada. À ce titre, la reconnaissance des compétences professionnelles de nos membres est essentielle si l'on veut être connus, puis reconnus, des maisons d'édition et autres employeurs francophones au pays.
- Pour accroître la visibilité de l'association, il apparaît essentiel de connaître des personnes travaillant aux lieux visés. Le milieu universitaire est difficile à percer en raison de la concurrence entre les universités. On fait aussi remarquer que le Conseil national d'administration est composé de bénévoles déjà saturés de travail. Ce n'est qu'en disposant d'un plus grand nombre de bénévoles que l'on pourrait travailler sur ce dossier.

¹ Par communauté professionnelle, nous entendons toute institution d'enseignement (universitaire, Magistral et autres) et toute association professionnelle telles l'ATIO, l'OTTIAQ, le Bureau de la traduction, la Professional Writers of Canada, la Canadian Society of Magazine Editors, la International Association of Business Communicators (IABC), etc.

Agrément : (fr.)

- Ajouter la révision bilingue (ou comparative) aux principes directeurs et aux types d'agrément actuels, puis l'insérer dans la version de l'agrément francophone.
- Créer une version de l'agrément pour la révision francophone.
 - o Une équipe de la section de la RCN est déjà prête à reprendre le travail de création de l'agrément en français.
- Permettre l'agrément sur étude de dossier.
 - o Les difficultés relatives à l'agrément sur étude de dossier sont la problématique de la présentation des dossiers, le personnel bénévole supplémentaire nécessaire, ainsi que la vigilance accrue exigée pour déterminer la réelle paternité des dossiers remis. En effet, certains candidats pourraient être tentés de faire réviser leurs textes par un professionnel avant de les envoyer au comité d'agrément.

Coût de l'adhésion : (ang./fr.)

- Instaurer une échelle tarifaire selon les catégories de membres et selon les services offerts à chacune de ces catégories, indépendamment de la langue de travail. On souligne qu'il est injuste que les membres francophones, qui n'ont pas la possibilité d'être agréés, paient le même prix que les membres anglophones, qui ont cette possibilité. Une telle grille favoriserait le recrutement de nouveaux membres qui, autrement, pourraient se sentir rebutés par les frais d'adhésion actuels.
 - o Il apparaît tout aussi injuste de faire payer aux membres anglophones agréés un prix plus élevé parce qu'ils sont agréés, car c'est comme si l'on faisait payer aux membres anglophones la qualité de leur travail et leur perfectionnement. On estime que s'il y a une grille tarifaire à imposer, il faudrait plutôt récompenser les membres agréés en réduisant le coût de leur cotisation.

Rabais pour les membres de l'ACR : (ang./fr.)

- Négocier des rabais sur les droits d'inscription pour les membres de l'ACR auprès d'universités et d'organismes canadiens qui donnent des formations. Il est possible de négocier par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC). La section locale de la RCN est prête à négocier avec l'Université d'Ottawa si le bureau national ne peut négocier lui-même avec celle-ci.
- Obtenir des rabais sur les services de communication et les ouvrages de référence que les réviseurs sont susceptibles de se procurer.

Conférences-causeries :

- Les conférences-causeries (programmes) fonctionnent bien et sont populaires auprès des membres.
- On suggère d'y inviter les membres des communautés universitaires. Des membres de l'association pourraient, à leur tour, participer aux causeries offertes par les universités.

Qualité des conférenciers : (ang./fr.)

- Plusieurs conférenciers souhaitent être payés pour donner leurs conférences ou ateliers de 1 h ou de 2 h. Comme l'association manque d'argent, il est difficile de trouver des conférenciers qui donnent un enseignement de qualité. Si l'on remettait une somme

symbolique, plus de gens proposeraient leurs services conférenciers et nous aurions un meilleur choix d'ateliers... de qualité. Le taux de satisfaction serait accru et plus de gens participeraient aux ateliers, une source de revenus pour les sections. L'ACR serait reconnue pour ses ateliers de qualité, ce qui attirerait de plus en plus de nouveaux membres et d'employeurs potentiels.

Révision en groupe et Wiki de PBworks : (ang./fr.)

- Augmenter le nombre de possibilités et de services offerts aux membres en permettant la révision en groupe (Wiki de PBworks pour sites Web). Les capacités de la version gratuite de Wiki étant limitées, et celle-ci ne pouvant être au nom d'un collectif, on suggère d'abonner l'Association dans son ensemble, ce qui permettrait à tous les comités du pays d'avoir leur propre wiki, peu importe la langue de travail. Cela réduirait les frais d'abonnement de chaque région.
 - o Le conseil national travaille sur ce dossier depuis environ six ans.

Conclusion :

Au cours de la discussion, plusieurs membres anglophones ont renchéri les demandes des membres francophones en émettant les mêmes souhaits : soit la visibilité de l'ACR partout au Canada et dans la communauté professionnelle du monde langagier, l'agrément sur étude de dossier, les rabais pour nos membres, ainsi que la qualité des conférenciers bénévoles. Les attentes des membres sont donc les mêmes, pour la plupart, que l'on appartienne à la communauté francophone ou anglophone.

Par ailleurs, la présence du français dans les communications de l'ACR n'existe que depuis l'an 2000. La qualité des communications francophones s'améliore sans cesse depuis et n'est en rien comparable à ce qu'elle était dix ans plus tôt. Puisqu'un nombre restreint de membres étaient présents lors de la discussion, nous invitons maintenant tous les membres de l'association à partager leurs suggestions et solutions sur la liste de discussion avant le mois de février 2011.